

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 5 (1897-1898)
Heft: 5

Artikel: 4e partie, Stratigraphie
Autor: [s.n.]
Kapitel: Récent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. VIVIEN¹ a constaté ce fait à l'occasion de travaux souterrains, faits pour mettre en exploitation les gisements de lignite. MM. DEPÉRET, KILIAN et RÉVIL en ont rendu compte.

Après M. Kilian, M. HOLLANDE² conteste aussi les conclusions de M. Delebecque, concernant l'âge des **alluvions anciennes** des environs de Chambéry et de la vallée de l'Isère, qu'il attribue aux Deckenschotter. M. Delebecque a répliqué à ces objections. Ce travail, quoique sortant du cadre de notre revue, est mentionné ici parce que M. Delebecque repère ses conclusions sur les constatations faites en Suisse, et comprend en particulier l'alluvion ancienne de La Côte et de Genève sous la dénomination de Deckenschotter.

Une tranchée faite près de Reichenau (Grisons) a permis à M. TARNUZZER³ d'observer la superposition suivante dans les **terrains quaternaires**.

Alluvions torrentielles, essentiellement débris calcaires.

Moraine de fond, non stratifiée, argileuse, avec blocs de la vallée du Rhin postérieur.

Dépôts d'éboulement de Malm, formés de blocs couverts d'un enduit d'arragonite ou de calcite.

Ce serait donc le produit d'un éboulement préglaciaire. Un profil absolument semblable a été découvert par la tranchée entre Compagnia et Bonaduz.

RÉCENT.

Les terrains du **Delta de la Plessur** ont été mis à découvert près de Coire, par les travaux du chemin de fer de la Rhétie. M. TARNUZZER⁴ en cite plusieurs observations et en énumère les roches caractéristiques.

Non loin de Klein-Lützel (canton de Soleure), M. AUG. TOBLER⁵ a étudié un dépôt de **tuf quaternaire**, que MM. Fiche,

¹ *Bull. Soc. géol. France.* 24 févr. 1896.

² HOLLANDE. A propos d'une note de M. Delebecque sur l'âge du lac du Bourget, des alluvions anciennes de Chambéry et de la vallée de l'Isère. Réplique de M. Delebecque. *Bul. Soc. géol. France.* C.-R. séance du 21. I. 95. p. XII-XIX.

³ TARNUZZER. *Geologische Beobachtungen.* *Loc. cit.* p. 62 et 63.

⁴ CH. TARNUZZER. *Geologische Beobachtungen während des Baues der Rhätischen Bahn bei Chur u. Reichenau.* *Jahresbericht. naturf. Gesellsch. Graubünden.* XXXIX. 1895-96. 55-78.

⁵ AUG. TOBLER. *Der Kalktuff von Kiffis. (Elsass.) Eclogæ geol. helv.* 1896, V. I. 59-61.

Bleicher et Mieg déclarèrent dernièrement être d'âge interglaciaire, malgré qu'il contient des mollusques terrestres (18 esp.) et des plantes (13 esp.), tout à fait récents. L'âge interglaciaire serait déjà difficile à soutenir d'après ces fossiles. La preuve de l'âge postglaciaire est définitivement donnée par la découverte de silex taillés.

Sur le cône de déjection de la Baie de Montreux, en amont de la Terrasse de 405 m., existe un **dépôt de tuf** de couleur rousse, bien plus ferrugineux que le tuf calcaire ordinaire. M. SCHARDT¹ constate que ce tuf est loin de toute source, et ne paraît être dans aucune relation avec le tuf créé par les sources qui jaillissent près de l'église de Montreux. Le seul moyen d'expliquer la formation de cette nappe de tuf, visible sur 3 m. d'épaisseur, est d'admettre qu'elle résulte de sources arrivées sur le cône de déjection alors que le niveau du lac était près de 405 m. Depuis l'abaissement du lac, ces sources coulent directement vers la profondeur, à travers les graviers du cône de déjection.

¹ H. SCHARDT, Tuf ferrugineux. *C.-R. Soc. vaud. sc. nat.* 6 mai 1896. *Archives Genève.* 4^{m^e} pér. II. 86.
